

## Compte-rendu conseil de gestion du 26/09/23

Présents : Sabine Fillinger, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou, Anne Deredec, Elza Neau, Isabelle Lebrun, Corentin Picard, Anne Genissel, Clémentine Louet, Valérie Laval, Selma Cherouk

Invitée : Tinh-Suong Nguyen

- **Livret-guide Bioger**

La rédaction du livret-guide va commencer. Pour cela, Tinh-Suong (accompagnée de Mathilde et Jessica) va solliciter jusqu'au mois de décembre chaque responsable de pièce, équipement, zone afin d'alimenter le livret (procédures, modes opératoires, ...).

Ce livret sera ensuite consultable en VF et en anglais sur l'intranet et en format papier.

Pour rappel, nous trouverons dans ce livret-guide :

1. Organisation de l'unité (ex : CG, CS, démarches administratives, plans, annuaire, etc.)
2. Prévention (alarmes, incident/accident du travail, gestion des déchets, etc.)
3. Bonnes pratiques (vie de l'unité, informatique, laboratoires, etc.)

- **Point RH**

### Mouvements de personnels

#### **Arrivées**

Amandine LE RUYET, doctorante, le 01/09/23 (Anne Sophie Walker)

Francesco DE SARIO, doctorant PEPS, le 04/09 (Thierry M) (6 mois)

Axelle DEROUBAIX, doctorante, le 01/10/23 (Jean-Felix et Muriel)

Manon DELANOUE titulaire stagiaire, le 01/10/23 (Frédéric Suffert)

Chloé PAPIN, doctorante Arvalis, le 01/11/23 (Frédéric Suffert)

#### **Départs**

AMARA Younes, Stagiaire M2 APT (Frédéric Suffert) le 05/09/23

### Encadrement des stagiaires

L'objectif est de s'assurer qu'une personne soit bien présente pour encadrer chaque stagiaire.

Après échanges, il est convenu de mettre en place un document à faire signer par l'encadrant lors du montage du dossier d'embauche. Ce formulaire d'engagement permettra de déterminer qui encadrera le futur stagiaire aussi bien au niveau des manip/labos que sur la partie administrative et vie dans l'unité : soit l'encadrant gère tout, soit il donne délégation de manière nominative (en ayant prévenu en amont la personne désignée).

Ce document sera validé lors du prochain conseil de gestion.

### Intégration de Marie Dufresne

Marie est dans l'unité depuis le 01/02/23 sous forme d'un accueil de scientifique extérieur, pour une durée de 1 an.

Marie a passé un entretien avec le GT2.

Elle souhaite réaliser un petit projet transversal sur *Z. tritici* avec manips à partir d'octobre.

Les membres du conseil de gestion doivent retourner dans leurs équipes pour avoir des retours permettant la validation de l'intégration de Marie à Bioger au bout de son année en tant que scientifique invitée.

## Vote pour titularisation de Marie-Paule Peler

- **Point Finances**

### Ressources FC 2023

- 11 k€ de parts chercheurs par rapport à 2022 (diminution du nombre de parts suite aux départs en retraite)

Part fonctionnement sur contrats de recherche en hausse par rapport à 2022 (+11k€)

Frais de paillasse + bas que 2022

Absence de parts recettes Arvalis

Parts des recettes inférieures à 2022 à ce jour (- 5k€)

Dotation exceptionnelle du département de 34 300€ (14 300€ demandés en 2022 pour 2023, 20 k€ reçus en + en 2023)

### Dépenses 2023 :

Fluides estimés à 160 k€ (somme des fluides « Bioger bas » + serres du haut à Grignon => 110k + 50k)

### Bilan à ce jour :

Ressources + 338 296.05 €

Dépenses - 293 238.22€

Déficit 2022 - 33 748.65 €

TOTAL + **11 309.18 €**

L'unité va investir 20 k€ en équipement cette année. Le fonds commun va également avancer 20 k€ de budget pour le CPER, « remboursé » ensuite via les demandes de subvention Biosphera, SPS, SPE, ...

## Coût de l'énergie

Les économies d'énergie réalisés par INRAE entre 2022/23 par rapport à 2021 = 20%

Les tarifs de l'énergie ont atteint +150% en 2023 par rapport à 2021 (soit x2,5). **INRAE prend intégralement cette hausse à sa charge en 2023, sans impacter le budget des unités.**

En 2024, les tarifs devraient rester à un niveau très élevé (+100% par rapport à 2021).

### Modalités de calcul du bouclier énergie 2024 pour les unités

- 83% supportés par la DG
- 17% à la charge des unités, soit une **hausse moyenne pour les unités de +15%** de leur facture par rapport à celle acquittée en 2021, 2022 et 2023.

### Modalités pratiques de mise en œuvre

En 2024, les tarifs de l'énergie appliqués dans le cadre de cette refacturation seront limités à une hausse de **+35%** par rapport à 2021 (contre une hausse de +100% des tarifs réellement supportés par l'établissement):

**Coût 2024 : 0,135 €/kWh**

En 2023: nous serons facturés par rapport à notre consommation de Grignon (estimation par les SDAR)

En 2024: facturation de la consommation réelle par zone.

## Dates à retenir :

Fin des commandes : 20/12

Date limite de validation et paiement des Notes de Frais : 22/12

- **Renouvellement des membres du conseil**

Le renouvellement sera fait après la restructuration de l'unité (soit début 2024).

A la demande générale, voici la liste des membres du conseil de gestion ainsi que la fonction représentée :

<b>Composition du conseil de Gestion de BIOGER</b>	<b>Population/Fonction représentée</b>	<b>Élu / Nommé</b>
Virginie BOUYJOU	Budget/Finances	Nommée
Selma CHEROUK	RH	Nommée
Jean-Félix DALLERY	Équipe ECCP, CR/DR	Élu
Anne DEREDEC	Équipe AMAR, CR/DR	Élue
Laetitia DUPONT	ITA, plateaux	Élue
Sabine FILLINGER	DU	Nommée
Anne GENISSEL	CR/DR	Élue
Mathilde GORSE=> Elza Neau	Étudiants dont doctorants	Élue
Valérie LAVAL	Équipe EPLM, Ingénieurs	Élue
Isabelle LEBRUN	Services communs, ITA	Élue
Corentin PICARD	Équipe Épidev, ITA, AP	Élu
Antoine PORQUIER => Clémentine Louet	CDD dont Postdocs	Nommé

Cette information peut être retrouvée, en plus de ce CR, sur l'intranet et sur le livret-guide.

- **Bilan télétravail**

Retour de l'enquête SPE : le TT est positif pour celui qui peut l'utiliser.

Pour le collectif, il crée des problèmes d'absences et des tensions entre ceux dont les activités sont compatibles avec le TT et ceux pour lesquels les activités ne sont pas télétravaillables.

Lors du précédent conseil, il avait été évoqué une éventuelle enquête Bioger. Or, beaucoup d'entre nous ont sûrement répondu à l'enquête SPE, les résultats seront donc sensiblement les mêmes.

Il est donc convenu de créer une charte des bonnes pratiques du télétravail, permettant ainsi de mieux cadrer le recours au télétravail et de maintenir des interactions fluides dans le collective dans un contexte de télétravail.

Pour rappel, la note de service NS2022-21 stipule que le télétravail repose sur une démarche volontaire et ne peut être imposé ni à l'agent ni à sa structure.

Peuvent accéder au télétravail, les techniciens, ingénieurs et chercheurs d'INRAE, fonctionnaires titulaires ou fonctionnaires stagiaires et agents contractuels sur contrats à durée déterminée et indéterminée. Les étudiants stagiaires ne sont pas autorisés à télétravailler sauf si c'est stipulé dans leur convention.

Les activités éligibles sont définies au cas par cas, par les agents eux-mêmes en concertation avec le Directeur d'unité et les responsables d'équipes à partir d'une demande de télétravail formulée par l'agent.

Le télétravail est fondé sur l'assurance que l'agent puisse réaliser ses missions de façon autonome.

Les jours de télétravail sont déterminés en fonction des besoins du service (continuité, ...) en accord entre l'agent et son responsable.

Quelques règles évoquées lors du conseil :

- Jour de non télétravail à la discrétion des équipes
- Chaque jeudi avant les vacances scolaires : présence obligatoire avec évènement collectif (ex du 19/10 avec l'AG)
- Connexion Skype obligatoire afin de faciliter les prises de contact
- Souplesse demandée des 2 côtés : côté responsable, souplesse sur le délai minimal de dépose de jour de TT sur #temps (la règle INRAE est minimum 5 jours avant, mais pas toujours applicable en cas de manips par exemple). Côté agent, souplesse également en décalant éventuellement son jour de TT pour permettre de répondre à certains besoins « exceptionnels » (une réunion en présentiel par exemple)

La charte va être élaborée par les membres du CG en fonction des remontées de l'ensemble des agents de Bioger. Ne pas hésiter à faire remonter vos remarques à vos différents représentants.

- **Divers**

Proposition de **créer un groupe whatsapp** général Bioger pour échanger sur des sujets divers et variés (allant du Crous, à la pause-café, etc)

**Jour des mercis** : une enveloppe par agent, toutes installées par exemple en salle de convivialité, dans lesquelles chacun peut mettre un mot, anonyme ou non, à la personne. Définir le jour à BIOGER.

**Boite à idées** : à installer en salle de convivialité pour que chacun puisse déposer des idées pour l'unité (idées de fonctionnement, d'activités « sociales », ...). Cette boite sera régulièrement relevée par Christine puis les idées seront lues lors des conseils de gestion.

**Activité en dehors des murs :**

Il a été réclamé une activité en dehors des murs de Bioger afin de resserrer un peu les liens entre les Biogerois.

2 propositions de devis :

- Delirious Paris-Saclay (Massy) : 21 personnes sont enfermées 60 minutes en Escape Game. Pendant ce temps les 29 autres sont occupés sur un match de Laserquest. Après 1 heure vos équipes se rafraîchissent et échangent sur leur activité, puis viens l'heure d'inverser les activités des deux groupes. Ce type d'évènement dure en moyenne entre 3 et 4 heures en fonctions des options choisies.  
Coût total : 2 757€ HT pour Bioger
- Ecopark Montéclin (Bièvres) : 3h d'activité accrobranche avec possibilité de pique-nique.  
Coût total 1100€

Après discussion, le choix du conseil s'est porté sur l'escape game (accessibles à tous, y compris aux PMR et aucune contrainte météo).

Cette activité aura lieu le 21/12/23, à 10h sur place. L'après-midi sera dédiée à une session « labo propre » et rangement.

Cette journée sera obligatoire, y compris ceux qui ne souhaitent pas faire une ou les activités proposées.

### **Enquête sur le campus**

Arrivée de Fanny Panara = chargée de mission Campus Saclay (co-direction du campus, création d'une UMR d'appui)

Enquête sur :

✓ Les besoins ponctuels de l'unité, liés à l'installation sur le campus, qui ne seraient pas encore pris en charge ou qui seraient pris en charge de manière partielle ou dégradée

✓ Les besoins pérennes d'appui à la recherche liés à la présence sur le campus

Thématiques concernées : exploitation maintenance, logistique, informatique-multimédia, prévention, vie de campus et aspects financiers et budgétaires.

Faire remonter vos remarques à Virginie avant le 10/10.

**Prochain conseil de gestion** le 23/11/23 de 14h à 16h

Sujets abordés : comptes fisher et sigma, charte TT, boîte à idées initiatives unité, document pour l'encadrement des stagiaires, intégration de Marie Dufresne